



Relevé d'information assurance auto

Par **olivierinfo**, le **07/08/2014 à 13:07**

Bonjour,

J'ai souscrit un contrat d'assurance automobile, dont les conducteurs déclarés sont moi même et ma conjointe.

Dernièrement ma conjointe à eu un accident automobile.

Sur le relevé d'information suite à cet accident, il est indiqué que c'est moi le conducteur au moment du sinistre.

J'ai contacté l'assurance pour leur demander de modifier le nom du conducteur, car il s'agissait bien de ma conjointe au volant lors du sinistre (comme cela est mentionné sur le constat) mais elle ne veut rien savoir et m'indique que c'est normal pour eux que ce soit moi mentionné car je suis le souscripteur du contrat.

Je suis étonné que je sois mentionné conducteur lors d'un sinistre, alors que je n'étais même pas dans le véhicule, et qu'il est bien mentionné sur le constat que c'est une autre personne qui conduisait.

Pourriez vous m'éclairer sur ce point et m'indiquer si l'assurance est dans son droit en ne mentionnant pas le 'vrai' conducteur au moment de l'accident sur ce relevé d'information.
Merci.